concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Français 9e-11e

Année scolaire 2021-2022

Cadre pédagogique

Le Français s'inscrit dans le domaine Langues du Plan d'études romand (PER), selon lequel l'apprentissage des langues participe à la construction d'un répertoire langagier plurilingue et développe une attitude d'ouverture face à la diversité linguistique et de réflexion sur les relations entre les langues, à travers quatre grandes finalités (cf. PER, Cycle 3, Langues, pp. 8-9):

- apprendre à communiquer et communiquer,
- maîtriser le fonctionnement des langues et réfléchir sur les langues,
- construire des références culturelles,
- développer des attitudes positives face aux langues et à leur apprentissage.

Le Français occupe une place particulière dans ce domaine en tant que langue de scolarisation.

L'enseignement du Français au cycle d'orientation vise à enrichir les compétences acquises à l'école primaire et, particulièrement, à maîtriser la lecture et l'écriture, à développer la capacité de comprendre et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit ainsi qu'à analyser des productions littéraires diverses. En outre, il a pour objectifs d'approfondir et de maîtriser les mécanismes de la langue et de la communication.

Dotation horaire et conditions cadre

9e	10 ^e	11 ^e
5 périodes + 0.5 période de Français-lecture	5 périodes	5 périodes

En 9^e année, une période de Français-lecture, donnée en groupes restreints, alterne à la quinzaine avec une période d'Expression orale. En 10^e année, les élèves du profil Latin (L) de la section LS ont 4 périodes de Français.

Moyens d'enseignement

Les moyens d'enseignement romands (MER) Français, livre unique et L'Atelier du langage sont utilisés dans l'ensemble des classes. Des brochures d'exercices tirés des MER (Français, langue) ainsi que des séquences pédagogiques disponibles sur le site Enseignement CO (edu.ge.ch/enseignement/co) complètent ce matériel. Les élèves disposent en outre d'un aidemémoire Texte et langue et des Tableaux de conjugaison française de Samuel Roller (remis en 5P). Des dictionnaires sont disponibles dans les classes.

Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire et peuvent être complétés par des ressources développées par les enseignant-e-s.

Évaluation

Les moyennes trimestrielles sont établies sur la base d'au minimum cinq notes en lien avec les différents axes du PER. On entend par note tout travail significatif ou la moyenne de plusieurs travaux sur des champs plus restreints.

NB : En 9º année, le cours de Français-lecture est évalué dans le cadre du cours de Français. Au troisième trimestre, la moyenne de Français intègre pour 10% la note annuelle d'Expression orale.

En 11^e année, le Français fait l'objet d'une EVACOM et d'un TAF (test d'attentes fondamentales), dont les champs sont accessibles sur le site *Enseignement CO* (edu.ge.ch/enseignement/co).

Les enseignant-e-s organisent l'année scolaire en fonction de nombreux paramètres. En 11e année, elles et ils tiennent compte du champ de l'EVACOM et du TAF. Les apprentissages résumés dans le tableau ci-dessous sont communs aux différents regroupements ou sections, mais le rythme de progression et le degré de complexité sont différenciés.

On vise les attentes de niveau 1 du PER en R1/CT, les attentes de niveau 2 en R2/LC et les attentes de niveau 3 en R3/LS (dans le tableau ci-dessous, l'astérisque renvoie au PER lorsqu'il existe des apprentissages spécifiques aux niveaux 2 et 3).

	ge	10e	11°
L 131 Compréhension de l'écrit	Texte narratif: mythe fondateur ou légende, récit d'aventure Identification des genres, des situations d'énonciation et du schéma narratif Texte poétique ou/et texte théâtral*	Texte narratif : récit policier* Texte qui relate : témoignage ou fait divers ou récit de vie Texte qui argumente : article* Texte poétique ou/et texte théâtral*	Texte narratif : récit fantastique ou récit de science-fiction* Texte qui argumente* Texte poétique ou/et texte théâtral*
L 132 Production de l'écrit	Production d'un texte narratif en lien avec les mythes fondateurs, les légendes et qui respecte les critères : - récit au passé - narration en « je » ou « il » - schéma narratif et respect de la chronologie Production d'un texte narratif en lien avec le récit d'aventure et qui respecte les critères suivants : - insertion de dialogues - description (décors) - organisateurs spatiaux et temporels Production d'un texte poétique ou théâtral	Production d'un texte en lien avec le récit policier qui respecte les critères : - récit au passé - narration en « je » ou « il »* - description (personnage et décors) Production qui relate ou production d'un texte poétique ou théâtral Production d'un texte qui argumente : lettre de lecteur ou pétition ou note critique*	Production d'un texte en lien avec le récit fantastique ou le récit de science-fiction* Production d'un texte qui argumente qui respecte les critères suivants : - connecteurs - thèse, arguments et exemples* - trois parties : introduction, développement, conclusion Production d'un texte poétique ou théâtral
L 1 33 Compréhension de l'oral	Écoute et compréhension d'un texte narratif (mythe fondateur ou légende, récit d'aventure), d'un texte poétique ou théâtral	Écoute et compréhension d'un texte narratif : récit policier Écoute et compréhension d'un texte qui relate ou d'un texte poétique ou théâtral	Écoute et compréhension d'un texte narratif : récit fantastique ou récit de science-fiction Écoute et compréhension d'un texte argumentatif ou d'un débat
L 134 Production de l'oral	Lecture expressive Compte rendu ou restitution d'un texte appris	Lecture expressive Exposé	Lecture expressive Débat Interprétation d'un texte appris (poème ou texte théâtral)
L 1 35 Accès à la littérature	Lecture guidée d'au moins trois œuvre Appréciation de la dimension littéraire d'un Interprétation personnelle des œuvres Création d'une culture du livre	s littéraires complètes (abrégées ou sous for n texte	me d'extraits, l'histoire doit figurer entièrement)
L 136 Fonctionnement de la langue	Constituants de la phrase* Classes* et fonctions grammaticales Pronominalisation Phrase simple et phrase complexe Subordonnée relative Types de phrase: déclarative, exclamative, interrogative, impérative Formes de phrases: emphatiques et négatives Homophones Notions d'étymologie Adverbes en -ment Ponctuation Accords dans le GN Accord sujet-verbe Accord du participe passé Synonyme, antonyme, homonyme Registres de langue, champ lexical, polysémie* Sens propre et figuré Préfixe, radical, suffixe Comparaison et métaphore Temps simples et composés Temps du récit Paroles rapportées directement	Classes* et fonctions grammaticales* Pronominalisation Phrase complexe Subordonnée relative* Subordonnée conjonctive Nuances sémantiques des CP: temps, cause, but, comparaison* Types et formes de phrases Forme passive* Notions d'étymologie Accord Sujet-Verbe Accords dans le GN Homophones* Accord du participe passé Registres de langue, champ lexical, polysémie Comparaison, métaphore* Sens propre et sens figuré Valeur des modes et temps* Temps simples et composés Situation d'énonciation Temps du récit Concordance des temps* Paroles rapportées indirectement Déictiques Organisateurs du texte	Classes et fonctions grammaticales Subordonnées relatives et conjonctives* Nuances sémantiques des CP: conséquence, opposition/concession, condition Forme passive* Accord du participe passé* Homophones* Comparaison, métaphore, périphrase, expression figée* Champ lexical Valeur des modes et des temps* Temps simples et composés Valeur des temps du récit* Paroles rapportées librement* Concordance des temps* Organisateurs logiques*

concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Allemand 9e-11e

Année scolaire 2021-2022

Cadre pédagogique

L'Allemand s'inscrit dans le domaine Langues du Plan d'études romand (PER), selon lequel l'apprentissage des langues participe à la construction d'un répertoire langagier plurilingue et développe une attitude d'ouverture face à la diversité linguistique et de réflexion sur les relations entre les langues, à travers quatre grandes finalités (cf. PER, Cycle 3, Langues, pp. 8-9):

- apprendre à communiquer et communiquer,
- maîtriser le fonctionnement des langues et réfléchir sur les langues,
- construire des références culturelles,
- développer des attitudes positives face aux langues et à leur apprentissage.

L'enseignement de l'Allemand au cycle d'orientation s'inscrit dans la continuité de l'école primaire (où il figure à la grille horaire dès la 5P). Donné en principe dans la langue cible, il met l'accent sur la communication. Les notions de fonctionnement de la langue sont dès lors abordées au service de la compréhension de l'oral, de la compréhension de l'écrit, de la production de l'oral, en continu et en interaction, et de la production de l'écrit.

Dotation horaire et conditions cadre

9e	10°	11 ^e
4 périodes	3 périodes	3 périodes

Des cours sont donnés en groupes restreints en laboratoires de langues en 10e et 11e.

Les élèves du profil Allemand/Anglais (AA) de la section LC (en 10° année) et du profil Langues vivantes (LV) de la section LS (en 10° et 11° années) bénéficient de périodes d'enseignement supplémentaires axées plus particulièrement sur la lecture et sur la communication orale ou écrite (voir le programme cantonal Allemand/Anglais : lecture et communication).

Movens d'enseignement

Les moyens d'enseignement romands (MER) *Genial Klick, Deutsch für die Romandie* sont utilisés dans l'ensemble des classes. Les élèves disposent d'un livre (*Kursbuch*), d'un cahier d'exercices (*Arbeitsbuch*), d'un cahier de référence (*Wort-Schatz*) par année ainsi que d'un *Dictionnaire scolaire allemand* (PONS) complété d'un accès en ligne (pour les élèves de CT, le manuel *Genial Klick* 10^e-11^e, vol. 1 est utilisé en 10^e et en 11^e année). Le site compagnon de l'éditeur (<u>www.genial-klick.ch</u>) regroupe des activités et des exercices classés par unité du livre et par domaines : vocabulaire, exercices, chants, jeux.

Des séquences pédagogiques à destination des enseignant-e-s complètent ce matériel sur le site *Enseignement CO* (edu.ge.ch/enseignement/co).

Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire et peuvent être complétés par des ressources développées par les enseignant-e-s.

Évaluation

Les élèves sont évalué-e-s régulièrement sur les différentes compétences langagières : compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, production de l'oral et production de l'écrit. Le fonctionnement de la langue est évalué principalement dans un contexte de communication. Les moyennes trimestrielles sont établies sur la base d'au minimum quatre travaux significatifs en 9^e année, trois travaux en 10^e et 11^e années.

En 11^e année, l'Allemand fait l'objet d'une EVACOM en deux parties : l'une écrite (compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, production de l'écrit), l'autre orale (production de l'oral uniquement), dont les champs sont accessibles sur le site *Enseignement CO* (edu.ge.ch/enseignement/co).

Le même programme s'applique en 9° à l'ensemble des regroupements. On accorde cependant davantage de temps et de soutien en R1 et en R2 pour acquérir les notions thématiques. Le rythme de progression de la classe dépend de nombreux facteurs ; l'ensemble des chapitres du manuel doit toutefois être parcouru durant l'année en 9°, puis en 10° et 11° LC et LS, puisque ce dernier propose pour chaque thématique des activités adaptées aux différents niveaux du PER. Pour les élèves de CT, le manuel *Genial Klick* 10°-11°, vol. 1 est utilisé en 10° et en 11° année.

On vise les attentes de niveau 1 du PER en R1/CT, les attentes de niveau 2 en R2/LC et les attentes de niveau 3 en R3/LS. En fin de 11°, ces niveaux d'attentes correspondent, selon les références au CECR et au PEL II, aux niveaux A1-A2 en CT (niveaux dits de survie et intermédiaire), A2-B1 en LC (niveaux dits intermédiaire et seuil) et B1 en LS (niveau dit seuil).*

9e année: Genial Klick, Deutsch für die Romandie 9. Klasse

En 9e année, les élèves réactivent et approfondissent les thèmes abordés à l'école primaire et apprennent à s'exprimer, oralement et par écrit en allemand, sur plusieurs sujets de la vie courante : demander son chemin dans une ville et parler de lieux dans une ville, se présenter et présenter sa famille, comprendre et décrire le déroulement d'une journée, parler d'une fête au présent et au passé, parler d'un voyage, parler d'une sortie scolaire au présent et au passé, parler de ses amies et de ses amis et de ce qu'il ou elle a fait avec eux et elles, décrire son habitat et sa chambre.

Le fonctionnement de la langue est travaillé en lien avec les thématiques abordées : prépositions suivies de l'accusatif ou du datif, verbes irréguliers, verbes de modalité, conjugaison des verbes sein et haben au prétérit, des verbes réguliers et irréguliers au passé composé, pronoms personnels au datif (mir, dir...), verbes importants suivis du datif (schmecken, gefallen...).

10e année : Genial Klick, Deutsch für die Romandie 10. und 11. Klasse, Band 1

En 10° année, les élèves apprennent à s'exprimer, oralement et par écrit, sur plusieurs sujets de la vie courante : les vacances et les échanges, le sport, les sentiments et les conflits, les habits et la mode (sujets abordés en CT, LC et LS), l'alimentation, la lecture, l'argent et les capacités personnelles (sujets abordés en LC et LS).

Le fonctionnement de la langue est travaillé en lien avec les thématiques abordées : les subordonnées avec weil, wenn, dass, le comparatif et le superlatif, les verbes pronominaux (sujets étudiés en CT, LC et LS), l'accord de l'adjectif, la déclinaison du datif, les verbes de modalité au prétérit et les questions indirectes (sujets étudiés en LC et LS).

11e année : Genial Klick, Deutsch für die Romandie 10. und 11. Klasse, Band 1 (CT) / Band 2 (LC et LS)

En 11e année, les élèves apprennent à s'exprimer, oralement et par écrit, sur plusieurs sujets de la vie courante : l'alimentation, la lecture, l'argent et les capacités personnelles (sujets abordés en CT), les forces et les faiblesses, les médias, l'environnement, les préjugés, les rêves et les désirs, l'engagement social, les événements historiques, les projets d'avenir (sujets abordés en LC et LS).

Le fonctionnement de la langue est travaillé en lien avec les thématiques abordées : l'accord de l'adjectif, la déclinaison du datif, les verbes de modalité au prétérit et les questions indirectes (sujets étudiés en CT), les phrases subordonnées, le prétérit, le futur (sujets étudiés en LC et LS), le conditionnel et une introduction au passif (sujets étudiés en LS).

^{*} On se réfèrera aux commentaires généraux du domaine Langues, accessibles sur la plateforme du PER (www.plandetudes.ch) pour la correspondance des niveaux du PER au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) et aux descripteurs par demi-niveaux figurant dans le Portfolio européen des langues (PEL II).

concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Anglais 9^e-11^e

Année scolaire 2021-2022

Cadre pédagogique

L'Anglais s'inscrit dans le domaine Langues du Plan d'études romand (PER), selon lequel l'apprentissage des langues participe à la construction d'un répertoire langagier plurilingue et développe une attitude d'ouverture face à la diversité linguistique et de réflexion sur les relations entre les langues, à travers quatre grandes finalités (cf. PER, Cycles 2 et 3, Langues Anglais, pp. 6-7):

- apprendre à communiquer et communiquer,
- maîtriser le fonctionnement des langues et réfléchir sur les langues,
- construire des références culturelles,
- développer des attitudes positives face aux langues et à leur apprentissage.

L'enseignement de l'Anglais au cycle d'orientation s'inscrit dans la continuité de l'école primaire (où il figure à la grille horaire dès la 7P). Donné en principe dans la langue cible, il met l'accent sur la communication. Les notions de fonctionnement de la langue sont dès lors abordées au service de la compréhension de l'oral, de la compréhension de l'écrit, de la production de l'oral, en continu et en interaction, et de la production de l'écrit.

Dotation horaire et conditions cadre

9e	10 ^e	11 ^e
2 périodes	3 périodes	3 périodes

Des cours sont donnés en groupes restreints en laboratoires de langues en 10e et 11e

Les élèves du profil Allemand/Anglais (AA) de la section LC (en 11e année) et du profil Langues vivantes (LV) de la section LS (en 10e et 11e années) bénéficient de périodes d'enseignement supplémentaires axées plus particulièrement sur la lecture et sur la communication orale ou écrite (voir le programme cantonal *Allemand/Anglais : lecture et communication*). Pour ces élèves, l'Anglais fait l'objet d'une EVACOM en deux parties en 11e année : l'une écrite (compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, production de l'écrit), l'autre orale (production de l'oral uniquement), dont les champs sont accessibles sur le site *Enseignement CO* (edu.ge.ch/enseignement/co).

Moyens d'enseignement

Les moyens d'enseignement romands (MER) English in Mind (EiM) sont utilisés dans l'ensemble des classes : les élèves disposent d'un livre (Student's Book), d'un cahier d'exercices (Workbook) et d'un cahier de référence (Language Builder) pour chaque année de scolarité. Le site compagnon de l'éditeur (eimciip.cambridge.org) regroupe des activités et des exercices classés par unité du livre et par domaines : vocabulaire, exercices, chants, jeux.

Des séquences pédagogiques à destination des enseignant-e-s complètent ce matériel sur le site Enseignement CO (edu.ge.ch/enseignement/co).

Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire et peuvent être complétés par des ressources développées par les enseignant-e-s.

Évaluation

Les élèves sont évalué-e-s régulièrement sur les différentes compétences langagières : compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, production de l'oral et production de l'écrit. Le fonctionnement de la langue est évalué principalement dans un contexte de communication. Les moyennes trimestrielles sont établies sur la base d'au minimum deux travaux significatifs en 9°, trois travaux en 10° et 11° années.

L'évaluation en R1/CT et en R2/LC (niveau 1 du PER) vise davantage la compréhension et les activités de reconnaissance, tandis qu'en R3/LS (niveau 2 du PER), elle valorise autant la production que la compréhension.

Programme

Le même programme s'applique globalement à l'ensemble des regroupements et sections. On accorde cependant davantage de temps et de soutien en R1/CT et en R2/LC pour acquérir les notions thématiques. Le rythme de progression de la classe dépend de nombreux facteurs ; l'ensemble des chapitres du manuel doit toutefois être parcouru durant l'année, puisque ce dernier propose pour chaque thématique des activités adaptées aux différents niveaux du PER.

On vise les attentes de niveau 1 du PER en R1/CT et en R2/LC et les attentes de niveau 2 en R3/LS. En fin de 11e, ces niveaux d'attentes correspondent, selon les références au CECR et au PEL II, au niveau A2 (niveau dit de survie) en CT et en LC et au niveau B1 (niveau dit seuil) en LS.*

Tout au long du cycle d'orientation, les élèves apprennent à s'exprimer en anglais, oralement et par écrit, sur plusieurs sujets de la vie courante détaillés ci-après. Le fonctionnement de la langue est travaillé en lien avec ces thématiques :

9e année

- Durant le premier trimestre, les élèves apprennent à parler de leurs activités quotidiennes et de leur famille.
- Durant le deuxième trimestre, ils et elles apprennent à décrire les gens et les vêtements, ainsi qu'à parler d'histoires au passé.
- Durant le troisième trimestre, ils et elles apprennent à décrire des lieux, demander leur chemin, comparer et parler de leurs sentiments.

10^e année

- Durant le premier trimestre, les élèves apprennent à parler de leurs vacances et de l'avenir.
- Durant le deuxième trimestre, ils et elles apprennent à parler de la nourriture, de la technologie, du travail et de l'argent.
- Durant le troisième trimestre, ils et elles apprennent à parler du temps qu'il fait et de l'écologie, ainsi qu'à utiliser plusieurs temps du passé et du futur.

11^e année

- Durant le premier trimestre, les élèves apprennent à parler de leurs habitudes et d'événements passés.
- Durant le deuxième trimestre, ils et elles apprennent à parler des normes, des sentiments et de la technologie.
- Durant le troisième trimestre, ils et elles apprennent à parler d'objets imaginaires, d'actions récentes et de leurs goûts en matière d'art.

^{*} En référence au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) et sur la base des descripteurs par demi-niveaux figurant dans le Portfolio européen des langues (PEL II), les attentes de niveau 1 du PER correspondent au niveau A2.2 pour la compréhension et la production de l'oral et la compréhension de l'écrit, A2.1 pour la production de l'écrit et A2 pour le fonctionnement de la langue. Les attentes de niveau 2 du PER correspondent au niveau B1.2 pour la compréhension de l'écrit, B1.1 pour la production de l'oral et de l'écrit, B1 pour le fonctionnement de la langue.

concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Latin 10°-11° L (spécificité cantonale)

Année scolaire 2021-2022

Cadre pédagogique

Le Latin s'inscrit dans le domaine Langues du Plan d'études romand (PER) et en développe les quatre grandes finalités (cf. PER, Cycle 3, Langues, pp. 8-9), lesquelles sont adaptées à ses spécificités. Il permet aux élèves de construire un répertoire langagier plurilingue, de développer une attitude d'ouverture face à la diversité linguistique et de réflexion sur les relations entre les langues, d'acquérir des références culturelles, de découvrir des modes de pensée différents et d'observer les permanences de l'Antiquité dans des domaines tels que les arts, les sciences, les techniques, l'architecture, la politique, le droit et la philosophie.

L'enseignement du latin accorde une place centrale à la lecture et à la traduction de textes et se décline en trois axes :

- langue,
- littérature latine,
- culture antique.

Les apprentissages du PER sont déclinés dans le cours de Langue et culture latines (LCL) en 9° (dont le contenu est défini dans le programme cantonal de *Langue et culture latines*) puis dans le cours de Latin spécifique aux élèves du profil Latin (L) de la section LS en 10° et 11°.

Dotation horaire

9e	10 ^e	11 ^e
-	4 périodes	4 périodes

Moyens d'enseignement

Les moyens d'enseignement *Maximus – Latin 10*° (DIP, 2020-2021) et *Vergilius, Tacitus, Plautus – Latin 11*° (DIP, 2021-2022) sont utilisés dans l'ensemble des classes. Les élèves disposent d'une brochure par trimestre. Du matériel pédagogique complémentaire est à disposition des enseignant-e-s sur le site *Enseignement CO* (edu.ge.ch/enseignement/co).

Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire et peuvent être complétés par des ressources développées par les enseignant-e-s.

Évaluation

Les élèves sont évalué-e-s régulièrement sur les trois axes de l'enseignement du Latin : la langue (vocabulaire, morphologie et syntaxe), la version (traduction du latin au français) et la culture antique. Le fonctionnement de la langue est évalué principalement au service de la version.

Les moyennes trimestrielles sont établies sur la base d'au minimum quatre notes. On entend par note tout travail significatif ou la moyenne de plusieurs travaux sur des champs plus restreints.

En 11^e année, le Latin fait l'objet d'une EVACOM pour les élèves du profil L de la section LS, dont le champ est accessible sur le site *Enseignement CO* (<u>edu.ge.ch/enseignement/co</u>).

Les apprentissages de la « 1^{re} partie du cycle » dans le PER correspondent à la 10^e année et ceux de la « 2^e partie du cycle » à la 11^e année. Quelques ajustements ont toutefois été effectués en fonction des apprentissages traités dans les moyens d'enseignement.

10° année: Maximus – Latin 10° (édition DIP, Genève, 2020-2021)

Les notions de morphologie et de syntaxe suivent en principe la progression suivante :

- **Premier trimestre**: L'indicatif présent passif à la 3^e personne, l'indicatif imparfait actif, l'indicatif imparfait passif à la 3^e personne; les noms de la 3^e déclinaison.
- **Deuxième trimestre**: L'indicatif parfait actif, l'infinitif passé actif, la phrase infinitive (antériorité et simultanéité); le subordonnant *postquam*; le pronom-déterminant *is*, les pronoms personnels, les pronoms-déterminants possessifs; l'emploi de se et de suus.
- **Troisième trimestre :** Les composés et les constructions du verbe *esse* ; les adjectifs de la 3^e déclinaison, le superlatif des adjectifs.

En outre, la culture antique est étudiée tout au long de l'année scolaire. Les élèves abordent par exemple les thèmes suivants :

- Histoire: Carthage et les guerres puniques; les conquêtes et l'expansion de l'Empire; la fin de la République et le début de l'Empire; Spartacus et la révolte servile.
- **Mythologie**: Ouranos et Gaïa, Cronos et Rhéa, Diane et Apollon, Mars et Minerve, Didon et Énée, Amour et Psyché, Pluton et Proserpine.
- **Vie quotidienne**: La naissance, l'enfance et le monde scolaire; les vêtements et la beauté; l'armée; le mariage; la nourriture et les banquets; les classes sociales; le *cursus honorum*; la place des femmes; la vieillesse et les rites funéraires.

11e année : Vergilius, Tacitus, Plautus – Latin 11e (édition DIP, Genève, 2021-2022)

Les notions de littérature latine suivent la progression suivante :

- **Premier trimestre** : L'épopée à travers l'*Énéide* de Virgile.
- **Deuxième trimestre** : L'histoire à travers les *Annales* de Tacite et les *Vies des douze Césars* de Suétone.
- Troisième trimestre : Le théâtre à travers la Mostellaria de Plaute.

Les notions de morphologie et de syntaxe suivent en principe la progression suivante :

- **Premier trimestre**: Les relatives, l'indicatif futur simple actif et passif, le supin, le participe parfait passif, le participe présent actif.
- **Deuxième trimestre :** L'ablatif absolu, le verbe *ire* et ses composés, les compléments de lieu, l'indicatif plus-que-parfait actif, l'indicatif futur antérieur actif.
- **Troisième trimestre**: Le comparatif des adjectifs, les noms de la 4^e déclinaison, les noms de la 5^e déclinaison, l'impératif présent actif, le vocatif.

En outre, la culture antique est étudiée tout au long de l'année scolaire. Les élèves abordent par exemple les thèmes suivants :

- **Histoire**: La religion romaine, l'Empire, la pax Romana, la christianisation, etc.
- **Mythologie**: Les suppliciés des Enfers, les Atrides, Œdipe, les dieux Bacchus et Apollon, les *Métamorphoses*, etc.

concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Mathématiques 9°-11°

Année scolaire 2021-2022

Cadre pédagogique

Les Mathématiques s'inscrivent dans le domaine Mathématiques et Sciences de la nature (MSN) du Plan d'études romand (PER), lequel vise notamment à développer les compétences suivantes (cf. PER, Cycle 3, MSN – SHS, p. 5) :

- se représenter, problématiser et modéliser des situations,
- résoudre des problèmes en construisant et en mobilisant des notions, des concepts, des démarches et des raisonnements propres aux Mathématiques dans le champ des nombres et de l'espace.

L'enseignement des Mathématiques au cycle d'orientation vise à enrichir les compétences apprises à l'école primaire dans l'acquisition des méthodes et d'un langage spécifique pour appréhender l'espace, modéliser des situations et développer l'esprit critique. Les connaissances et compétences ainsi développées sont mobilisées dans la pose et la résolution de problèmes propres aux Mathématiques ou à d'autres disciplines, notamment à la Biologie et à la Physique.

Dotation horaire

9e	10°	11 ^e
5 périodes	5 périodes	5 périodes

Moyens d'enseignement

Les moyens d'enseignement romands (MER) *Mathématiques 9-10-11* sont utilisés dans l'ensemble des classes : les élèves disposent d'un *Livre* et d'un *Fichier* pour chaque année de scolarité ainsi que d'un *Aide-mémoire* pour l'ensemble du cycle d'orientation (nouvelle édition de 2019). Des séquences pédagogiques à destination des enseignant-e-s complètent ce matériel sur le site *Enseignement CO* (edu.ge.ch/enseignement/co).

Le matériel de géométrie (compas – remis en 7P –, équerre-rapporteur, règle graduée) ainsi que la calculatrice *TI-30XS Plus Maths Print* (*TI-30XS Multiview* en 11^e) sont utilisés jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire.

Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire et peuvent être complétés par des ressources développées par les enseignant-e-s.

Évaluation

Les moyennes trimestrielles sont établies sur la base d'au minimum cinq notes en lien avec les différents axes du PER. On entend par note tout travail significatif ou la moyenne de plusieurs travaux sur des champs plus restreints.

En 11^e année, les Mathématiques font l'objet d'une EVACOM et d'un TAF (test d'attentes fondamentales), dont les champs sont accessibles sur le site *Enseignement CO* (edu.ge.ch/enseignement/co).

Programme

Les objectifs d'apprentissage spécifiques à l'enseignement des Mathématiques (MSN 31 à 34) se déclinent à travers quatre thèmes : espace (MSN 31), nombres et opérations (MSN 32), fonctions et algèbre (MSN 33), grandeurs et mesures (MSN 34). L'objectif MSN 35 (modélisation) est quant à lui transversal et concerne donc l'ensemble des cours du domaine MSN.

Les enseignant-e-s organisent l'année scolaire en fonction de nombreux paramètres. En 11e année, elles et ils tiennent compte du champ de l'EVACOM et du TAF. Bien que les objectifs d'apprentissage soient communs aux différents regroupements ou sections, le rythme de progression et le degré de complexité des situations mathématiques proposées sont différenciés.

On vise les attentes de niveau 1 du PER en R1/CT, les attentes de niveau 2 en R2/LC et les attentes de niveau 3 en R3/LS.

	9e	10e	11e
MSN 31 Espace	Résolution de problèmes géométriques Triangles, quadrilatères et cercles Droites parallèles et perpendiculaires Angles, hauteur, médiatrice, bissectrice, cercle inscrit et circonscrit Médiane et centre de gravité (R2-R3) Propriétés des solides (cube, parallélépipède rectangle, prisme droit) Représentation de solides (cube, parallélépipède rectangle) Translation, symétrie axiale et symétrie centrale Repérage dans le plan	Résolution de problèmes géométriques Polygones réguliers Propriétés des solides (cylindre, pyramide) Représentation de solides (prisme droit) Rotation	Résolution de problèmes géométriques Tangente, angle au centre, angle inscrit et angles isométriques (LC-LS) Cercle de Thalès (LS) Propriétés des solides (cône, sphère) Représentation de solides (cylindre) Représentation de pyramides régulières (LC-LS) Homothétie (LC-LS) Similitude (LS : sensibilisation) Repérage dans l'espace
MSN 32 Nombres et opérations	Résoudre des problèmes numériques Nombres entiers, multiples, diviseurs Nombres décimaux Nombres relatifs Fractions Puissances Priorité des opérations Utilisation de différentes écritures d'un même nombre Opérations sur les nombres décimaux Addition et soustraction de fractions (R3) Addition et soustraction de nombres relatifs (R2-R3) Utilisation d'outils TIC (calculatrice, tableur, grapheur)	Résoudre des problèmes numériques Fractions Racines Notation scientifique Priorité des opérations Propriétés des puissances (LC-LS) Utilisation de différentes écritures d'un même nombre Addition et soustraction de fractions (CT-LC) Multiplication et division de nombres relatifs (LC-LS) Addition de nombres relatifs (CT) Utilisation d'outils TIC (calculatrice, tableur, grapheur)	Résoudre des problèmes numériques Utilisation de différentes écritures d'un même nombre Opérations avec les fractions Opérations sur les nombres relatifs Probabilités Propriétés des racines (LS) Utilisation d'outils TIC (calculatrice, tableur, grapheur)
MSN 33 Fonctions et algèbre	Résolution de problèmes de proportionnalité et de problèmes algébriques Proportionnalité (quantité/quantité, agrandissement et réduction) Lecture et représentation de données (diagrammes) Substitution (R2-R3)	Résolution de problèmes de proportionnalité et de problèmes algébriques Proportionnalité (échelle, pourcentage et pente) Fonctions affines (LC-LS) Substitution (CT) Calcul littéral (LC-LS) Équations du premier degré (LC-LS)	Résolution de problèmes de proportionnalité et de problèmes algébriques Proportionnalité (vitesse, masse volumique et débit) Fonctions affines (CT) Fonctions inverses, carrés, cubiques (LC-LS) Fonctions quadratiques (LS) Substitution Calcul littéral Équations du premier degré (CT) Équations du second degré (LS) Système d'équations (LS)
MSN 34 Grandeurs et mesures	Résolution de problèmes de mesurage Longueurs (polygones) Aires (polygones) Aires totales et volumes (cube, parallélépipède rectangle) Mesure de grandeurs et conversion d'unités (longueur, aire, masse)	Résolution de problèmes de mesurage Longueurs du cercle Arc de cercle et secteur circulaire (LC-LS) Aire du disque et de figures composées Aires totales et volumes de prismes droits Aire totale et volume du cylindre (LC-LS) Calcul d'une longueur manquante Mesure de grandeurs et conversion d'unités (volume, capacité, temps) Théorème de Pythagore (LC-LS)	Résolution de problèmes de mesurage Volume du cylindre Volume d'un solide par décomposition Aire totale et volume de la pyramide (LC-LS) Aire et volume de la sphère (LS) Volume du cône (LC-LS) Calcul d'une longueur manquante Théorème de Pythagore Théorème de Thalès (LC-LS) Mesure de grandeurs et conversion d'unités composées (vitesse)

concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Sciences de la nature : Biologie 9^e-10^e / Physique 11^e

Année scolaire 2021-2022

Cadre pédagogique

La Biologie et la Physique s'inscrivent dans le domaine Mathématiques et Sciences de la nature (MSN) du Plan d'études romand (PER), lequel vise notamment à développer les compétences suivantes (cf. PER, Cycle 3, MSN – SHS, p. 5):

- se représenter, problématiser et modéliser des situations.
- résoudre des problèmes en construisant et en mobilisant des notions, des concepts, des démarches et des raisonnements propres aux Sciences de la nature dans le champ des phénomènes naturels et techniques (Physique), du vivant et de l'environnement (Biologie).

L'enseignement de la Biologie et de la Physique au cycle d'orientation s'inscrit dans la continuité de celui des Sciences de la nature à l'école primaire. Il met l'accent sur l'observation et la modélisation des phénomènes et place l'élève en situation de démarche expérimentale, car la science relève autant de démarches que de connaissances à acquérir. Il contribue notamment au Concept cantonal de promotion de la santé et de prévention 2030 ainsi qu'à la Stratégie biodiversité Genève 2030, dans le cadre d'un développement durable.

Dotation horaire et conditions cadre

9 e	10°	11 ^e
2 périodes (Biologie)	2 périodes (Biologie)	2 périodes (Physique)

Les cours sont donnés en groupes restreints en 10^e et 11^e LS.

Les élèves du profil Sciences (S) de la section LS bénéficient de périodes d'enseignement supplémentaires de Physique en 10e année et de Biologie en 11e (cf. programme cantonal Sciences de la nature, Physique/Biologie Profil S).

Moyens d'enseignement

Les moyens d'enseignement romands (MER) Sciences de la nature, Cycle 3, 9°-10°-11° (classeur et aide-mémoire) sont utilisés dans l'ensemble des classes.

Des séquences pédagogiques à destination des enseignant-e-s complètent ce matériel sur le site *Enseignement CO* (edu.ge.ch/enseignement/co).

Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire et peuvent être complétés par des ressources développées par les enseignant-e-s.

Évaluation

Les élèves sont évalué-e-s régulièrement sur les connaissances et les compétences pratiques et théoriques. Les moyennes trimestrielles sont établies sur la base d'au minimum deux travaux significatifs.

Programme

Les enseignant-e-s organisent l'année scolaire en fonction de nombreux paramètres. Bien que les objectifs d'apprentissage soient communs aux différents regroupements ou sections, et que les attentes de niveau 2 du PER soient visées pour l'ensemble des élèves, le rythme de progression et le degré de complexité des situations proposées sont différenciés.

L'objectif d'apprentissage du PER MSN 36 (phénomènes naturels et techniques) est pris en charge dans le cadre du cours de Physique. Les objectifs d'apprentissage MSN 37 (corps humain) et MSN 38 (diversité du vivant) sont pris en charge dans le cadre du cours de Biologie. Ces objectifs sont abordés à travers différents thèmes, listés ci-dessous.

L'objectif MSN 35 (modélisation) est quant à lui transversal et concerne donc l'ensemble des cours du domaine MSN.

9^e année (Biologie)

- Les caractéristiques du vivant
- Les niveaux d'organisation du vivant et de la biodiversité
- La diversité et la parenté des êtres vivants
- Les écosystèmes et les réseaux trophiques
- La cellule, unité de base du vivant
- Les modes de reproduction
- Le système nerveux humain
- Le système locomoteur humain

10^e année (Biologie)

- Les niveaux d'organisation du vivant et de la biodiversité
- La prévention dans le domaine de la santé
- La diversité et la reproduction cellulaires
- La reproduction humaine
- Le métabolisme du corps humain
- Les agents infectieux
- Les écosystèmes

11^e année (Physique)

- Les transformations physiques et chimiques de la matière :
 - o Caractérisation des substances et masse volumique
 - o Modélisation des états solide, liquide et gazeux de la matière à l'échelle des molécules
 - o Description de divers phénomènes et grandeurs physiques au niveau moléculaire
 - o Changement de température et changement d'état au niveau moléculaire
 - Caractérisation des substances par leur température de changement d'état
 - o Transformations physiques et transformations chimiques de la matière
 - o Introduction à l'écriture chimique
 - Réactions chimiques
- Les transferts et les transformations d'énergie :
 - Énergies primaires
 - o Diagrammes d'énergie
 - Transfert d'énergie (calcul et mesure)
 - o Conservation de l'énergie
 - o Calcul de rendement

concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Géographie 9^e-11^e

Année scolaire 2021-2022

Cadre pédagogique

La Géographie s'inscrit dans le domaine des Sciences humaines et sociales (SHS) du Plan d'études romand (PER), lequel développe quatre objectifs (cf. PER, Cycle 3, MSN – SHS, p. 61) :

- faire découvrir des cultures et des modes de pensée différents à travers l'espace et le temps,
- identifier et analyser le système de relations qui unit chaque individu et chaque groupe social au monde et aux autres,
- comprendre la façon dont les sociétés se sont organisées et ont organisé leur espace à différents moments,
- construire des compétences civiques et culturelles, qui conduisent à développer une citoyenneté active et responsable.

La Géographie a pour objectifs de permettre à l'élève d'acquérir des connaissances, des compétences et des outils lui permettant d'analyser les enjeux du monde actuel dans une perspective systémique, de développer son esprit critique et de se donner les moyens de mettre en œuvre une citoyenneté active, notamment dans le cadre d'un développement durable. Elle contribue ainsi au Plan Climat cantonal 2030, à la Stratégie biodiversité Genève 2030, au Plan directeur de l'énergie 2020-2030 ainsi qu'au Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023.

L'enseignement de la Géographie au cycle d'orientation s'inscrit dans la continuité de l'école primaire, en favorisant des démarches d'apprentissage centrées sur le questionnement et l'enquête. Il aborde l'organisation des sociétés dans l'espace et les relations qui s'établissent entre les sociétés en mobilisant des éléments explicatifs qui relèvent des domaines politique, économique, social, culturel et environnemental.

Dotation horaire

9e	10 ^e	11 ^e
2 périodes	2 périodes	2 périodes

Moyens d'enseignement

Les moyens d'enseignement romands (MER) de Géographie sont utilisés dans l'ensemble des classes : les élèves disposent pour chaque année de scolarité d'un *Livre* et de *Fiches* proposant des activités pédagogiques.

Des séquences pédagogiques complémentaires sont à disposition des enseignant-e-s sur le site *Enseignement CO* (edu.ge.ch/enseignement/co).

Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire, mais leur usage n'est ni exhaustif ni exclusif ; ils peuvent être complétés par des ressources développées par les enseignant-e-s.

Évaluation

Les élèves sont évalué-e-s régulièrement sur l'acquisition de notions et de connaissances, ainsi que sur leur capacité à mobiliser les démarches et outils faisant partie des objectifs d'apprentissage du PER. Les moyennes trimestrielles sont établies sur la base d'au minimum deux évaluations significatives testant plusieurs apprentissages et attentes du PER.

L'enseignement de la Géographie (objectif SHS 31 du PER) s'organise, pour chaque année de scolarité, autour de trois thèmes. Chacun des thèmes questionne plus particulièrement des enjeux environnementaux, économiques ou sociaux.

Dans le but de mettre en évidence la complexité des problématiques géographiques et de favoriser une pensée systémique, les enseignant-e-s mettent en évidence les liens entre ces trois pôles tout en intégrant différentes échelles spatiales.

Les enseignant-e-s ont en outre la possibilité d'aborder ponctuellement des sujets ou thématiques, notamment en lien avec l'actualité, ne figurant pas dans l'un des trois thèmes annuels. Les activités réalisées dans ce contexte peuvent contribuer à mettre en valeur les attentes du PER en termes de Capacités transversales et de Formation générale. L'éducation au développement durable entre dans ce cadre.

Pôle	9e	10 ^e	11 ^e
Environnement	Les risques naturels liés à l'écorce terrestre	Le changement climatique : les risques liés aux phénomènes atmosphériques	L'eau et ses enjeux
Économie	De la production à la consommation d'un bien agricole	De la production à la consommation d'un produit industriel	De la production à la consommation d'une source d'énergie
Société	Vivre en ville, ici et ailleurs	Les migrations, leurs causes et leurs conséquences	Les flux d'informations

Les enseignant-e-s organisent l'année scolaire en fonction de nombreux paramètres. Bien que les objectifs d'apprentissage soient communs aux différents regroupements ou sections, et que les attentes de niveau 2 du PER soient visées pour l'ensemble des élèves, le rythme de progression et le degré de complexité des situations proposées sont différenciés.

Les moyens d'enseignement romands (MER) de Géographie ont été élaborés de façon à permettre la mise en œuvre des trois thèmes annuels du PER chaque année de scolarité. Chaque thème est composé de plusieurs modules, centrés sur divers questionnements en lien avec le thème. L'atteinte des objectifs d'apprentissage du PER ne nécessite pas d'avoir réalisé l'ensemble des modules d'un thème. Dans une perspective de différenciation, les enseignant-e-s ont la possibilité de compléter ces MER par des ressources personnelles.

concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Histoire 9e-11e

Année scolaire 2021-2022

Cadre pédagogique

L'Histoire s'inscrit dans le domaine des Sciences humaines et sociales (SHS) du Plan d'études romand (PER), lequel développe quatre objectifs (cf. PER, Cycle 3, MSN – SHS, p. 61) :

- faire découvrir des cultures et des modes de pensée différents à travers l'espace et le temps,
- identifier et analyser le système de relations qui unit chaque individu et chaque groupe social au monde et aux autres.
- comprendre la façon dont les sociétés se sont organisées et ont organisé leur espace à différents moments,
- construire des compétences civiques et culturelles, qui conduisent à développer une citoyenneté active et responsable.

L'Histoire a pour objectifs de faire acquérir des connaissances, des concepts, des outils et des compétences indispensables à la compréhension du monde dans lequel vit l'élève, de développer son esprit critique et de se donner les moyens de mettre en œuvre une citoyenneté active.

L'enseignement de l'Histoire au cycle d'orientation s'inscrit dans la continuité de l'école primaire, en mettant l'accent sur la problématisation et sur la démarche d'enquête.

Dotation horaire

9e	10 ^e	11 ^e
2 périodes	2 périodes	2 périodes

Moyens d'enseignement

Les moyens d'enseignement romands (MER) d'Histoire sont utilisés dans l'ensemble des classes : les élèves disposent pour chaque année de scolarité d'un *Livre* et de *Fiches* proposant des activités pédagogiques.

Des séquences pédagogiques d'enseignement du fait religieux complètent les MER : les élèves disposent de brochures pour chaque année de scolarité.

Des séquences pédagogiques complémentaires sont à disposition des enseignant-e-s sur le site *Enseignement CO* (edu.ge.ch/enseignement/co).

Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire, mais leur usage n'est ni exhaustif ni exclusif ; ils peuvent être complétés par des ressources développées par les enseignant-e-s.

Évaluation

Les élèves sont évalué-e-s régulièrement sur l'acquisition de notions et d'outils, ainsi que sur leur capacité à mobiliser les compétences de questionnement, de formulation d'hypothèses, d'analyse et de synthèse.

Les moyennes trimestrielles sont établies sur la base d'au minimum deux évaluations significatives testant plusieurs apprentissages et attentes du PER.

L'Antiquité et le Moyen Âge sont au programme de la 9^e année, la période allant de la Renaissance à 1914 de la 10^e année, et les XX^e et XXI^e siècles sont étudiés en 11^e année. Les bornes chronologiques ne constituent toutefois pas un obstacle dans l'élaboration d'une séquence d'enseignement-apprentissage. Elles autorisent des allers et retours et des références à d'autres périodes historiques qui favorisent la construction de repères.

Le choix des thématiques tient compte des trois échelles du temps historique (courte, moyenne et longue durée) et des différentes échelles spatiales (locale, régionale, nationale, continentale, mondiale...). Par ailleurs, l'enseignement de l'Histoire (objectif SHS 32 du PER) est organisé autour des axes suivants :

Démarches historiennes	Étude des permanences et des changements dans l'organisation des sociétés
Les sources	Dimension sociale et culturelle
Les représentations de l'Histoire	Dimension économique
Histoire et mémoire	Dimension politique
Chronologie et périodisation	Influence du fait religieux

Chaque démarche historienne devrait être mobilisée au moins une fois dans l'année en relation avec une séquence pédagogique.

Une séquence croise nécessairement les démarches historiennes et l'étude des permanences et changements dans l'organisation des sociétés.

Bien que les objectifs d'apprentissage soient communs aux différents regroupements ou sections, et que les attentes de niveau 2 du PER soient visées pour l'ensemble des élèves, le rythme de progression et le degré de complexité des situations proposées sont différenciés.

Enseignement du fait religieux

L'enseignement du fait religieux fait partie intégrante du cours d'Histoire.* Il s'appuie sur des séquences pédagogiques sur le thème des récits cosmogoniques et des monothéismes (9°), des transformations et des ruptures au sein des religions (10°), en lien avec le thème de la Réforme, ainsi qu'un questionnement plus large sur le concept de « religion » en étudiant différentes traditions à travers le monde (11°).

Histoire locale et nationale

On traitera au moins une des séquences des MER consacrées à l'histoire locale et nationale.

- En 9^e année : « Des Helvètes celtes aux Helvètes gallo-romains », « Le commerce au Moyen Âge », « Seigneuries, villes et cantons en Suisse » ;
- En 10^e année : « 1848 : naissance de la Suisse moderne », « Construire l'identité de la Suisse moderne ».
- En 11^e année : on veillera à aborder différentes thématiques en lien avec la Suisse dans les chapitres offrant un éclairage particulier sur l'histoire nationale (notamment les Guerres mondiales, la guerre froide, la construction européenne).

Liens avec le programme de Langue et culture latines (LCL) en 9^e année

Dans le cadre de l'utilisation en parallèle du MER d'Histoire en 9° et du moyen d'enseignement *Monstrum* pour LCL, certains sujets d'histoire romaine ne doivent pas être abordés dans le cadre du cours d'Histoire, puisque ces sujets sont au programme de LCL : les dieux grecs (dans la séquence des MER sur le monde grec antique), la fondation de Rome et l'Empire romain. Il est en revanche conseillé de faire des liens entre les deux cours.

^{*} La discipline Éthique et culture religieuses, spécificité cantonale déclinée dans le Plan d'études romand, n'est pas déployée à Genève.

concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Citoyenneté 9^e-11^e

Année scolaire 2021-2022

Cadre pédagogique

La Citoyenneté s'inscrit dans le domaine des Sciences humaines et sociales (SHS) du Plan d'études romand (PER), lequel développe quatre objectifs (cf. PER, Cycle 3, MSN – SHS, p. 61) :

- faire découvrir des cultures et des modes de pensée différents à travers l'espace et le temps,
- identifier et analyser le système de relations qui unit chaque individu et chaque groupe social au monde et aux autres,
- comprendre la façon dont les sociétés se sont organisées et ont organisé leur espace à différents moments,
- construire des compétences civiques et culturelles, qui conduisent à développer une citoyenneté active et responsable.

La Citoyenneté a pour objectif de faire acquérir des connaissances, des concepts, des outils et des compétences indispensables à la compréhension du monde dans lequel vit l'élève, et de lui permettre de développer son esprit critique, notamment dans le cadre d'expériences participatives (en lien avec la Loi sur l'enfance et la jeunesse, LEJ J 6 01).

Dotation horaire et conditions cadre

9e	10 ^e	11 ^e
1 période	-	-

Les cours de Citoyenneté sont donnés par l'enseignant-e de Géographie ou d'Histoire qui enseigne dans la classe.

Moyens d'enseignement

Des séquences pédagogiques sont à disposition des enseignant-e-s sur le site *Enseignement CO* (edu.ge.ch/enseignement/co). En outre, des collections de classe des ouvrages *Institutions politiques genevoises, Institutions politiques suisses* et *Pratiques citoyennes* sont à disposition des élèves. Un jeu pédagogique, *Le GE de lois* permet une approche différente des mécanismes de la politique genevoise.

NB : L'ouvrage *Outils, démarches et références (ODR)* des moyens d'enseignement romands (MER) de Géographie et d'Histoire, en cours de rédaction, comprendra des pages sur la Citoyenneté. Il sera introduit prochainement.

Évaluation

La note annuelle de Citoyenneté est intégrée dans la moyenne de Géographie ou d'Histoire (selon l'enseignant-e qui dispense le cours) au deuxième ou au troisième trimestre. Cette note peut être unique ou composée pour former une évaluation significative.

Programme

Cet enseignement faisant partie du domaine SHS, les sujets de Citoyenneté (objectif SHS 34) du PER sont abordés en 9^e, mais peuvent l'être également en 10^e et 11^e de manière transversale, dans le cadre des cours de Géographie et d'Histoire. En ce sens, les contenus sont abordés en fonction des faits d'actualité.

L'enseignement de Citoyenneté s'articule principalement autour des thèmes suivants : les droits fondamentaux ; qu'est-ce qu'un État ? ; la Suisse, État fédéral ; être citoyen du monde.

concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Activités créatrices et manuelles 9e

Année scolaire 2021-2022

Cadre pédagogique

Les Activités créatrices et manuelles (AC&M) s'inscrivent dans le domaine Arts du Plan d'études romand (PER), lequel poursuit quatre objectifs interdépendants (cf. PER, Cycle 3, Arts – Corps et mouvement, p. 7) :

- représenter et exprimer une idée, un imaginaire, une émotion, une perception dans différents langages artistiques,
- analyser ses perceptions sensorielles,
- s'approprier diverses techniques plastiques et artisanales en les mettant en pratique,
- comparer et analyser différentes œuvres artistiques.

L'enseignement des AC&M au cycle d'orientation fait suite à l'enseignement dispensé à l'école primaire, et tend à approfondir les compétences de base qui y ont été acquises en permettant aux élèves de créer un objet mettant en œuvre les techniques artisanales des travaux manuels et/ou des textiles, dans une perspective culturelle.

Dotation horaire et conditions cadre

9e	10°	11 ^e
1 période	-	-

Les cours sont donnés à raison de deux périodes consécutives sur un semestre, en groupes restreints, et dans des locaux équipés pour les travaux manuels et/ou les textiles.

Moyens d'enseignement

Des séquences pédagogiques sont à disposition des enseignant-e-s sur le site *Enseignement CO* (<u>edu.ge.ch/enseignement/co</u>). Elles proposent des méthodologies pour créer des objets, des initiations à des techniques artisanales et des éléments d'histoire de l'art.

Évaluation

Les élèves sont évalué-e-s régulièrement sur la réalisation d'un objet selon les quatre axes du PER. La moyenne du semestre est mentionnée sur le bulletin du deuxième ou du troisième trimestre.

Programme

Les élèves font dans un premier temps un travail de préparation pour acquérir les techniques de base, puis réalisent un objet dans le cadre d'un travail plus conséquent lié aux quatre axes du PER.

concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Arts visuels 10e-11e

Année scolaire 2021-2022

Cadre pédagogique

Les Arts visuels s'inscrivent dans le domaine Arts du Plan d'études romand (PER), lequel poursuit quatre objectifs interdépendants (cf. PER, Cycle 3, Arts – Corps et mouvement, p. 7) :

- représenter et exprimer une idée, un imaginaire, une émotion, une perception dans différents langages artistiques,
- analyser ses perceptions sensorielles,
- s'approprier diverses techniques plastiques en les mettant en pratique,
- comparer et analyser différentes œuvres artistiques.

L'enseignement des Arts visuels au cycle d'orientation vise à approfondir les compétences de base acquises à l'école primaire en permettant aux élèves de pratiquer différentes techniques artistiques en lien avec des notions d'histoire de l'art.

Dotation horaire et conditions cadre

9e	10°	11 ^e
-	2 périodes	2 périodes

Les cours d'Arts visuels sont donnés dans des locaux adaptés à la pratique artistique.

Moyens d'enseignement

Des séquences pédagogiques sont à disposition des enseignant-e-s sur le site *Enseignement CO* (<u>edu.ge.ch/enseignement/co</u>), de même que des outils théoriques (éléments d'analyse d'un tableau, lexique de la couleur, etc.).

Évaluation

La moyenne trimestrielle est établie sur la base de deux notes au minimum. Celles-ci évaluent la pratique artistique à plusieurs moments du trimestre et l'enseignement dispensé selon les quatre axes du PER.

Programme

Pendant les deux années d'enseignement des Arts visuels, les élèves...

- développent leur capacité d'observation et d'analyse,
- s'expriment dans différents langages artistiques,
- élargissent leur répertoire technique (formes, matières, couleurs, perspective, etc.),
- étoffent leurs connaissances en histoire de l'art par la découverte de plusieurs courants artistiques.

concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Musique 9^e-10^e

Année scolaire 2021-2022

Cadre pédagogique

La Musique s'inscrit dans le domaine Arts du Plan d'études romand (PER), lequel poursuit quatre objectifs interdépendants (cf. PER, Cycle 3, Arts – Corps et mouvement, p. 7) :

- représenter et exprimer une idée, un imaginaire, une émotion, une perception dans le langage musical,
- analyser ses perceptions sensorielles,
- exercer diverses techniques musicales,
- comparer et analyser différentes œuvres artistiques.

L'enseignement de la Musique au cycle d'orientation fait suite à l'enseignement dispensé à l'école primaire, et tend à approfondir les compétences de base qui y ont été acquises en permettant aux élèves d'apprendre à écouter la musique, à la comprendre et à la pratiquer, tout en étant sensibilisé-e-s à son histoire et aux pratiques culturelles diverses dans lesquelles elle s'inscrit.

Dotation horaire et conditions cadre

9e	10 ^e	11°
1 période	1 période	-

Les cours sont donnés dans des locaux équipés pour la pratique instrumentale, et en groupes restreints en 10^e LS.

Moyens d'enseignement

Des séquences pédagogiques sont à disposition des enseignant-e-s sur le site *Enseignement CO* (<u>edu.ge.ch/enseignement/co</u>). Elles s'articulent autour d'arrangements et déclinent les quatre axes du PER. Le moyen d'enseignement romand (MER) *Planète musique*, livre de chant édité par la CIIP, est également à disposition dans les salles de musique.

Évaluation

La moyenne trimestrielle est établie sur la base de deux notes au minimum. Celles-ci évaluent la pratique musicale à plusieurs moments du trimestre et l'enseignement dispensé selon les quatre axes du PER.

Programme

Pendant les deux années d'enseignement de la musique, les élèves...

- développent leur capacité d'écoute et d'analyse,
- élargissent leur répertoire instrumental et vocal,
- s'intègrent à un ensemble instrumental en se repérant sur des partitions simples,
- étoffent leur culture musicale.

concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Éducation physique 9e-11e

Année scolaire 2021-2022

Cadre pédagogique

L'Éducation physique s'inscrit dans le domaine Corps et mouvement du Plan d'études romand (PER), lequel vise trois grandes finalités (cf. PER, Cycle 3, Arts – Corps et mouvement, p. 47) :

- connaître son corps, en prendre soin et reconnaître ses besoins physiologiques,
- développer ses ressources physiques et motrices, ainsi que des modes d'activité et d'expression corporelles,
- préserver son capital santé par le choix responsable d'activités sportives.

L'enseignement de l'Éducation physique au cycle d'orientation fait suite à l'enseignement dispensé à l'école primaire et a pour objectif de développer des compétences dans différents domaines en lien avec la pratique sportive. Les compétences travaillées sont à la fois dans l'action (maîtrise de l'activité et performance), mais aussi autour de l'action.

Dotation horaire et conditions cadre

9 e	10°	11 ^e
3 périodes (R1 et R2) 2 périodes (R3)	2 périodes (CT et LC) 3 périodes (LS)	3 périodes

Les cours sont donnés dans des salles de sport équipées pour les différentes activités physiques, sportives ou artistiques (APSA). Les modalités (cours mixtes, en groupes restreints, répartition de la 3^e période de cours) peuvent différer d'un collège à l'autre.

Moyens d'enseignement

En plus des manuels Éducation physique à l'école édités à destination des enseignant-e-s par la Commission fédérale de sport, des séquences pédagogiques sont à leur disposition en ligne sur le site Enseignement CO (edu.ge.ch/enseignement/co).

Évaluation

Les élèves sont évalué-e-s à la fin de chaque cycle d'apprentissage sur les compétences travaillées en lien avec les attentes fondamentales du PER.

Les évaluations comportent systématiquement trois dimensions : la maîtrise de l'activité, la performance et les compétences autour de l'action. Chacune de ces dimensions fait l'objet d'une note distincte.

Programme

Les différentes compétences sont développées par des cycles d'apprentissage longs (environ seize périodes, leçons consacrées aux évaluations comprises) qui couvrent des activités physiques, sportives ou artistiques (APSA), individuelles ou collectives.

Les élèves suivent quatre cycles d'apprentissage par année. En 9^e R1 et R2, en 10^e LS et en 11^e année, les élèves suivent en principe six cycles d'apprentissage. Les APSA sont planifiées dans chaque établissement, selon une répartition qui tient compte des contraintes locales.

Il est en outre possible que l'activité varie d'un groupe à l'autre pour tenir compte de situations spéciales comme les classes à faible effectif.

concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Éducation nutritionnelle 9e

Année scolaire 2021-2022

Cadre pédagogique

L'Éducation nutritionnelle s'inscrit dans le domaine Corps et mouvement du Plan d'études romand (PER), lequel amène l'élève à prendre conscience de sa propre influence sur le maintien de sa santé, par le choix responsable de pratiques alimentaires, et à devenir une consommatrice ou un consommateur autonome et critique, sensibilisé-e à d'autres saveurs et cultures alimentaires. Elle s'articule autour de deux axes thématiques (cf. PER, Cycle 3, Arts – Corps et mouvement, p. 50) :

- connaître son corps, en prendre soin et reconnaître ses besoins physiologiques et nutritionnels,
- préserver son capital santé par le choix responsable de pratiques alimentaires.

L'enseignement de l'Éducation nutritionnelle au cycle d'orientation vise à sensibiliser l'élève à une alimentation équilibrée et durable, et à éveiller ses sens et goûts alimentaires. Il l'amène à maîtriser des techniques culinaires et d'hygiène alimentaire, à organiser et partager le travail avec ses camarades, et à développer ses capacités motrices et son autonomie.

Dotation horaire et conditions cadre

9e	10°	11 ^e
1 période	-	-

Les cours sont donnés à raison de deux périodes consécutives sur un semestre, en groupes restreints, et dans des locaux équipés pour la pratique culinaire.

Moyens d'enseignement

La brochure *Cours de nutrition* est remise aux élèves pour la partie théorique du cours, alors que l'ouvrage *Croqu'menus*, disponible en collection de classe, sert de référence pour la pratique culinaire. Des recettes accompagnées de vidéos en ligne sur le site *Enseignement CO* (edu.ge.ch/enseignement/co) complètent ce matériel.

Évaluation

Les élèves sont évalué-e-s régulièrement sur leurs connaissances en éducation nutritionnelle d'une part et sur leurs acquis en pratique culinaire d'autre part. La moyenne du semestre est mentionnée sur le bulletin du deuxième ou du troisième trimestre.

Programme

L'Éducation nutritionnelle apporte à l'élève les connaissances alimentaires théoriques et pratiques nécessaires à la préservation de sa santé. Elle contribue à faire de l'élève une consommatrice ou un consommateur autonome et critique tout en le ou la sensibilisant aux notions de plaisir, de partage, de découverte et de développement durable.

concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Éducation routière 9e-11e

Année scolaire 2021-2022

Cadre pédagogique

La convention de Vienne sur la circulation routière, ratifiée par la Suisse, prévoit de dispenser l'enseignement de la sécurité routière dans les écoles, à tous les niveaux, de façon systématique et continue.

L'Éducation routière s'inscrit dans la thématique Santé et bien-être de la Formation générale (FG) du Plan d'études romand (PER), laquelle prévoit notamment que tout élève puisse bénéficier des apports en matière de santé et de prévention actuelles (cf. PER, Cycle 3, Capacités transversales – Formation générale, p. 18).

Le programme proposé au cycle d'orientation poursuit les interventions en classe de la brigade d'éducation et de prévention de la police cantonale à l'école primaire.

Dotation horaire

9e	10°	11 ^e
1 période par année	1 période par année	1 période par année

Cet enseignement est confié au maître ou à la maîtresse de classe dans le cadre de la période d'IOSP/Maîtrise de classe.

Moyens d'enseignement

Une séquence pédagogique par année de scolarité est à disposition des enseignant-e-s sur le site *Enseignement CO* (edu.ge.ch/enseignement/co).

Évaluation

En tant que discipline relevant de la Formation générale, l'Éducation routière ne fait pas l'objet d'une note.

Programme

Le cours d'Éducation routière vise, dans une optique de prévention, à faire comprendre et appréhender la réalité des dangers de la route par l'étude de statistiques, des mises en situation et de la réflexion.

En 9^e année, sont abordés les risques liés à un choc entre une voiture et un piéton, les angles morts d'un véhicule, l'équipement recommandé et le bon comportement à avoir à vélo.

En 10^e année, sont abordés les signaux et prescriptions routières, les dangers de la circulation à vélo, les différents véhicules électriques et les lieux où il est autorisé de les utiliser.

En 11e année, sont abordés les amendes d'ordre, les risques liés à la vitesse, à l'alcool et aux drogues, les conséquences d'un accident, les obligations de sécurité de base en voiture et les différents permis de conduire.